CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96132** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1990

Raison sociale : PENE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/05/2025

Capital : 10 671

55 CHEMIN DE DOMINIQUE
40330 ARSAGUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 353684939RC40

Siret : 353 684 939 00039

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7111074

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79743773

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79743773

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 07 78 37 62 12 **Fax :**

Portable : 07 78 37 62 12

Responsabilité légale :
PENE DEVELOPPEMENT (942 015 330) / PENE LIONEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / PENE LIONEL MANDATAIRE

Site Internet : http://www.sarlpene.fr

E-mail : sophie.sarlpene@gmail.com

Effectif moyen : 112 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 779 917 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	99	04/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 13:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.